

Enquête du Préfet Année 1887

Il n'y a plus que cent hectares de vignes sur le territoire de la commune. La progression du phylloxéra a été fulgurante. La totalité du vignoble est attaquée et les vignes sont considérées comme détruites. Il n'a été procédé à aucun traitement. La valeur de l'hectare de vigne est tombée à 900 francs. On ne fait plus de commerce de vin à Laires. Les propriétaires commencent timidement à planter de nouvelles vignes en utilisant les cépages américains. Seuls sept hectares sont plantés en plants directs Othello et Senasqua. Les résultats sont encore très incertains. La réponse fait apparaître le terme « inconnus », car les vignes viennent d'être plantées.

Note : Le Senasqua, tout comme le Cornucopia, ont été plantés sur de petites étendues. Le vin produit n'était pas bon.

Enquête du Préfet Année 1893

Il existait dans la commune 116 hectares de vignes avant l'invasion phylloxérique. Toutes les anciennes vignes sont détruites et quarante hectares ont été replantés, dont trente hectares en Othello, producteur direct américain. La pousse de ces nouveaux plants présente de bons résultats. Les dix autres hectares sont constitués de cinq hectares de plants greffés sur Riparia, et de cinq hectares de plants greffés sur Solonis, qui donnent d'excellents résultats. Sur producteurs directs, la récolte atteint 400 hectolitres de vin pour 100 hectolitres sur plants greffés. La valeur des vignes reconstituées est estimée à 3 000 francs l'hectare. Celle des vignes non reconstituées (anciennes vignes détruites par le phylloxéra et

non replantées) est de 2 000 francs l'hectare. Avant l'invasion phylloxérique, cette valeur variait de 5 000 à 6 000 francs l'hectare.

Enquête du Préfet Année 1894

Aucune vigne française n'a résisté à l'invasion phylloxérique. L'étendue des vignes détruites et non replantées est de 67 hectares, au lieu de 72 l'année précédente. Les vignes replantées couvrent 45 hectares dont :

En plants greffés	13 hectares
En producteurs directs	32 hectares

Producteurs directs

Othello	31 hectares
Noah	1 hectare

Plants greffés

Riparia	5 hectares
Solonis	8 hectares

Les Othello ont beaucoup produit jusqu'à maintenant, mais ils commencent à dépérir, surtout dans les terrains dits « rouges », très légers. Les Noah semblent mieux résister et rapportent également beaucoup. Ainsi s'exprime Monsieur le Maire au sujet des producteurs directs. A la question concernant les hybrides, Monsieur le Maire de Laires répond que le Solonis réussit très bien dans la

« montagne », (vignes élevées), alors que le Riparia n'y fait rien. Par contre, dans les bas, on n'y trouve que le Riparia qui s'y comporte assez bien.

Récolte

Producteurs directs	600 hectolitres
Vignes greffées	100 hectolitres

La valeur de l'hectare de vignes est identique à celle de l'année précédente.

Enquête du Préfet Année 1905

La superficie totale est de 107 hectares. Elle a donc légèrement diminué. Le vignoble est entièrement planté en cépages américains ou en vignes greffées.

La valeur actuelle indiquée est de 5 000 francs l'hectare.

Enquête du Préfet Année 1910

Le vignoble occupe une superficie de 112 hectares. Sur la totalité, 106 hectares sont plantés en cépages américains ou en vignes greffées. Le prix de l'hectare de vigne demeure inchangé (5 000 francs l'hectare).

Enquête du Préfet Année 1913

Le vignoble de Laives s'étend sur 101 hectares. Il est entièrement reconstitué

Plants greffés	76 hectares
Producteurs directs	25 hectares

La valeur de l'hectare de vigne a chuté à 1 300 francs.

Lalheue

En 1859, le village de Lalheue compte

867 habitants

218 maisons

234 ménages

La superficie de la commune est de 687 hectares dont

272 en terres labourables

220 en prés

149 en bois

La commune de Lalheue ne possède pas de vignoble. Un moulin tourne sur la Grosne et un autre sur le Grison. Une foire se tient le 23 juillet. On y vend du bétail, des chevaux et des moutons. Deux écoles communales accueillent les enfants. Celle des filles est tenue par les sœurs de Saint Joseph. Une sage femme exerce au village. L'église est placée sous le vocable de Sainte Madeleine.

Les enquêtes préfectorales des années 1880, 1882, 1887 et 1893 font apparaître qu'il n'existe toujours pas de vignoble sur la commune de Lalheue.

Enquête du Préfet Année 1905

Trois hectares de vignes sont mentionnés sur l'enquête préfectorale. Elles ont été constituées après l'invasion phylloxérique, peut-être au début du siècle, mais

aucun dossier ne fait état de cette nouvelle plantation. L'hectare de vigne est évalué à 3 000 francs.

Enquête du Préfet Année 1906

La surface des nouvelles vignes plantées n'a pas varié. L'enquête préfectorale nous apprend que deux hectares sont plantés en cépages américains, et un hectare en vignes greffées.

Enquête du Préfet Année 1907

Le nouveau vignoble de Lalheue s'est agrandi. Il est passé de trois hectares à trois hectares quatre-vingt. La moitié est plantée en Othello, l'autre moitié en vignes greffées. La valeur de l'hectare demeure inchangée.

Enquête du Préfet Année 1910

La superficie du vignoble fléchit légèrement et tombe à deux hectares. Les cépages américains couvrent un hectare et demi, et les vignes greffées un demi hectare. La valeur moyenne de l'hectare de vigne n'est plus que de 2 000 francs.

Enquête du Préfet Année 1913

Les propriétaires de vignes de Lalheue élèvent les vins des cinq hectares du vignoble qui a progressé en superficie de façon notoire. Toutes les vignes sont plantées en producteurs directs. La valeur de l'hectare n'a pas varié (2 000 francs).

Mancey

En 1859, Mancey compte

797 habitants

252 maisons

257 ménages

La superficie de la commune couvre 1002 hectares dont

29 en terres labourables

48 en prés

209 en vignes

340 en bois

Cinq moulins tournent sur la Natouze. Trois carrières fournissent de la pierre à bâtir de couleur blanche. L'église est placée sous le vocable de Saint Georges.

Enquête du préfet Année 1887

L'important vignoble de Mancey s'est réduit en superficie. Le phylloxéra a fait son apparition dès l'année 1875, mais on suppose que l'invasion de l'insecte ailé remonterait à 1873. Il y a des taches apparentes partout. L'atteinte phylloxérique touche 37 nouveaux hectares tandis que 120 sont déjà considérés comme détruits. Un essai de traitement au sulfure de carbone a été conduit sur 75 ares. Il a donné de bons résultats. La valeur des vignes est passée de 4 000

francs avant le phylloxéra à 1 000 francs maintenant. La maladie a rendu les transactions presque nulles.

Enquête du Préfet Année 1893

Avant l'invasion du phylloxéra, le vignoble de la commune s'étendait sur 250 hectares. Quinze hectares de vignes anciennes résistent encore, mais elles sont attaquées par le phylloxéra. Cent cinquante hectares sont détruits et non replantés.

Vignes reconstituées

Othello, producteur direct américain	40 hectares	assez bons résultats
Plants greffés sur Riparia	30 hectares	bons résultats
Plants greffés sur Solonis	15 hectares	bons résultats

Récolte

Sur vignes de pays	20 hectolitres
Sur les producteurs directs	400 hectolitres
Sur les plants greffés	200 hectolitres

Pratiqué sur deux hectares seulement, le traitement au sulfure de carbone donne de bons résultats.

La valeur de l'hectare de vigne est estimée à 900 francs.

Enquête du Préfet Année 1905

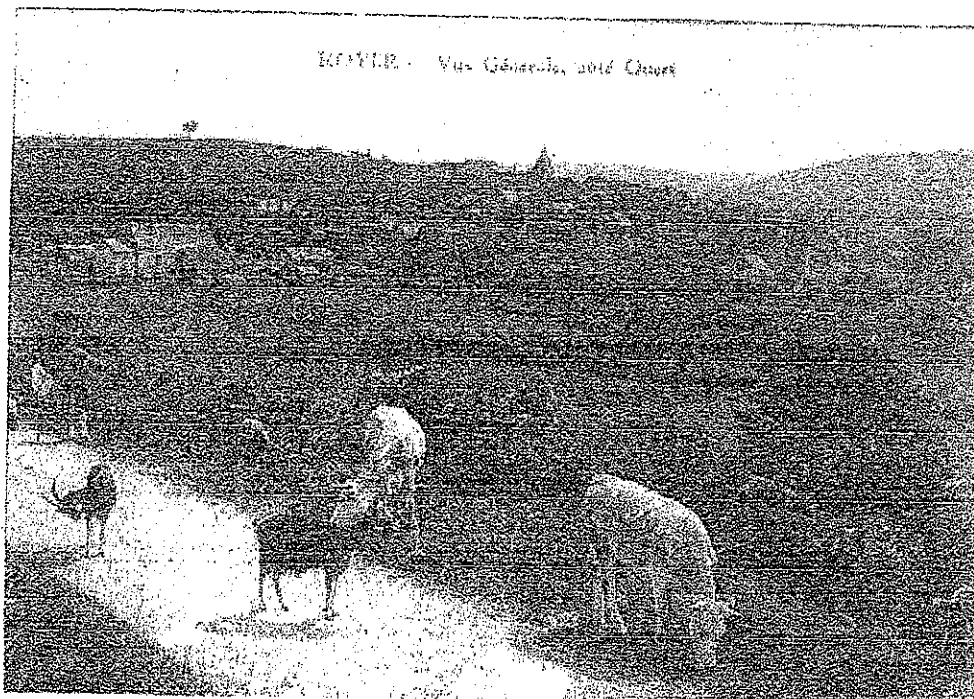
La surface totale du vignoble est de 181 hectares, tous plantés avec des cépages américains ou en vignes greffées. Un hectare de vigne se vend 1 500 francs.

Enquête du Préfet Année 1910

L'extension du vignoble de Mancey est notoire. La vigne occupe maintenant 230 hectares. Aucune vigne ancienne n'a résisté. Le traitement au sulfure de carbone n'a pas été probant. Aucune autre vigne n'a donc été traitée. La totalité du vignoble se compose de cépages américains ou de plants greffés.

Enquête du Préfet Année 1913

La superficie déclarée du vignoble de la commune est de 190,26 hectares. La totalité des vignes a été reconstituée sur cépages américains greffés ou sur producteurs directs. Aucun nouveau traitement au sulfure de carbone n'a été pratiqué. La valeur moyenne de l'hectare de vigne est de 4 000 francs.



Montceau-lès-Sennecey

Montceau-Ragny

En 1859, Montceau-lès-Sennecey compte

114 habitants

35 maisons

35 ménages

La superficie de la commune est de 253 hectares dont

57 en terres labourables

6 en prés

50 en vignes

123 en bois

Une école communale accueille les enfants de Montceau-lès-Sennecey.
L'église est placée sous le vocable de saint Isidore.

Enquête du Préfet Année 1880

Le vignoble de Montceau-lès-Sennecey occupe une superficie de 75 hectares, 10 ares et 20 centiares. L'hectare de vigne se vend 4 000 francs. Monsieur le Maire indique que la variation de cette valeur est insignifiante depuis dix ans,

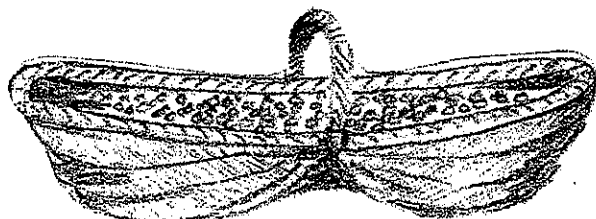
malgré le manque de récolte en 1873 et 1879. La présence du phylloxéra a été constatée depuis 1877. Il existe deux taches seulement sur l'ensemble du vignoble. Six ares sont détruits et vingt ares sont atteints. La récolte moyenne de ces dix dernières années a été de 23 hectolitres à l'hectare. Le prix moyen du vin atteint 50 francs la pièce. Le plant le plus cultivé est le Gamay qui donne un vin rouge ordinaire.

Enquête du Préfet Année 1882

La superficie du vignoble de la commune de Montceau-lès-Sennecey est tombée à 67 hectares. L'invasion du phylloxéra semble antérieure à la date annoncée dans l'enquête précédente. Elle remonterait à l'année 1875. Vingt taches sont apparentes, 22 hectares sont attaqués, et 3 hectares entièrement détruits. La valeur des vignes, estimée à 250 francs l'ouvrée avant la maladie, est maintenant de 150 francs (une ouvrée représente 4 ares 28).

Enquête du Préfet Année 1887

Il ne reste plus que 35 hectares de vigne à Montceau-lès-Sennecey. Les taches phylloxériques « sont en nombre incalculable », et le vignoble est entièrement attaqué. Il peut être considéré comme détruit en totalité. La valeur de l'ouvrée a considérablement chuté. Elle est maintenant de 80 francs. Aucun traitement au sulfure de carbone n'est pratiqué.



Enquête du Préfet Année 1893

Sur la totalité du vignoble infecté, deux hectares de vignes indigènes résistent encore. Trente-deux hectares sont entièrement détruits et non reconstitués. La replantation représente une superficie de 4,5 hectares.

Nouvelles plantations

Producteurs directs	Othello	4 hectares	résultats médiocres
Plants greffés	Riparia	25 ares	bons résultats
	Solonis	25 ares	bons résultats

La valeur de la vigne est de 2 300 francs l'hectare. Elle est en hausse par rapport à 1887.

Récolte

Sur vignes du pays	600 hectolitres
Sur producteurs directs	80 hectolitres
Sur plants greffés	néant

Enquête du Préfet Année 1906

Le village s'appelle désormais « Montceau-Ragny ». Le vignoble couvre 41 hectares. Un hectare de vignes anciennes résiste encore au phylloxéra. Trente-six hectares ont été plantés en producteurs directs ou en vignes greffées. La valeur de l'hectare est estimée à 3 000 francs.

Enquête du Préfet Année 1910

Les quarante-trois hectares du vignoble sont tous plantés en producteurs directs ou en vignes greffées. Un hectare de vigne se vend 2 000 francs.

Nanton

En 1859, Nanton compte

1396 habitants

418 maisons

419 ménages

La superficie de la commune est de 1403 hectares dont

725 en terres labourables

160 en prés

133 en vignes

313 en bois

Les lieux-dits « Les Sablons » et « Riclaine » portent des vignes qui produisent de bons vins. Quatre moulins tournent sur le Grison. Une huilerie fonctionne au village. Sur les onze carrières exploitées, deux fournissent une très bonne pierre de grès. Elles permettent de tailler des pavés transportés à Chalon et à Lyon. Les enfants de Nanton peuvent fréquenter deux écoles. Celle des filles est dirigée par des religieuses de la maison de Cousance, dans le Jura. L'église est placée sous le vocable de Saint Laurent. Une sage femme exerce au village.

Enquête du Préfet Année 1880

La commune compte 130 hectares de vignes. Le prix moyen de l'hectare est de 3550 francs. Ce prix a diminué d'un tiers par rapport aux évaluations précédentes. Les raisons invoquées sont ainsi détaillées : manque de main d'œuvre, gelée et maladie. La présence du phylloxéra a été constatée depuis déjà trois années (1877). Soixante ares de vignes sont atteints. Le rendement moyen des dix années précédentes a été de 12 hectolitres à l'hectare, et le prix moyen du vin s'élève à 55 francs la pièce (228 litres). Le plant le plus cultivé est le Gamay à jus rouge. Au lieu-dit « La Riclaine » les vignes produisent de bons vins blancs.

Enquête du Préfet Année 1881

Trois hectares de vignes sont détruits par le phylloxéra qui se propage un peu partout. Dès 1877, la maladie était apparue à Corlay, hameau de Nanton.

Enquête du Préfet Année 1882

Il existe 125 hectares de vignes dans la commune. L'invasion du phylloxéra remonte à 1876. Douze hectares sont détruits, un tiers des vignes est attaqué. Les vignes, dans leur ensemble, sont généralement « tachées ». Aucun syndicat pour le traitement des vignes phylloxérées n'a encore été constitué. Il n'est pas pratiqué de traitement, ni par le sulfure de carbone, ni par les sulfo-carbonates. Certains viticulteurs ont employé, sur une petite échelle, la suie mêlée en abondance à du fumier de ferme. La vigne ainsi traitée est très vigoureuse. Avant l'invasion phylloxérique, la valeur de la vigne était de 250 francs l'ouvrée de 4 ares 28. Elle est maintenant de 125 francs. Les propriétaires de vignes n'ont procédé, pour

l'instant, à aucune plantation de vignes américaines. L'influence exercée par la maladie sur les ventes est « très sensible ».

Enquête du Préfet Année 1887

Il ne reste à Nanton que 50 hectares de vignes. Presque toutes sont envahies par des taches apparentes. Les trois quarts du vignoble sont détruits par le phylloxéra. Aucun traitement au sulfure de carbone n'est appliqué. Avant l'apparition du phylloxéra, l'are de vigne valait 64 francs. Il se vend maintenant 15 francs. La maladie a interrompu tout commerce. Cinquante ares de vignes américaines ont été plantés, en producteurs directs Othello et porte-greffes Sénasqua. La première vigne en plants américains n'a que deux ans d'existence, pour une surface de 17 ares, 12 centiares, sur le lieu-dit « Les Perelles ». Le propriétaire en est le général de Ricaumont. La plantation d'une vigne en Othello demande 60 pieds par are. Il en est de même pour Sénasqua. Le taux de réussite est de 50 % sur les plants greffés, et de 60% pour les boutures. Il atteint 80% pour les plants racinés. Deux mille souches ont été greffées sur Riparia et Viala. Les vigneronns espèrent une récolte de vin dans trois ans.

Enquête du Préfet Année 1893

Avant l'arrivée de l'insecte ailé destructeur, le terroir viticole de la commune de Nanton s'étendait sur 135 hectares. Aucune de ces anciennes vignes n'a résisté à la maladie. Le vignoble reconstitué est de 45 hectares seulement. La valeur de l'hectare de vigne est tombée à 1 900 francs. Sur les 45 hectares du nouveau

vignoble nantonnais, 35 sont plantés en Othello, producteur direct américain qui ne donne pas toute la satisfaction espérée car il résiste mal au phylloxéra.

Autres variétés

<i>Riparia</i>	6 hectares	bons résultats
<i>Viala</i>	3 hectares	bons résultats
<i>Solonis</i>	50 ares	bons résultats
<i>Rupestris</i>	50 ares	bons résultats

<i>Récolte</i>	<i>Producteurs directs</i>	540 hectolitres
	<i>Plants greffés</i>	260 hectolitres

Enquête du Préfet Année 1906

Le vignoble de Nanton couvre 145 hectares. Il se compose de 144 hectares plantés avec des cépages américains ou en vignes greffées. Le dernier hectare est attaqué par le phylloxéra, mais encore résistant.

Enquête du Préfet Année 1907 et suivantes

En 1907, la superficie du vignoble de Nanton est de 140 hectares. Elle augmente de deux hectares en 1910 (142 hectares) pour atteindre 146 hectares en 1913.

Saint-Ambreuil

En 1859, le village de Saint-Ambreuil compte

544 habitants

112 maisons

138 ménages

La superficie de la commune est de 1 829 hectares dont

551 en terres labourables

177 en prés

4 en vignes

1084 en bois

Une tuilerie fonctionne au village. Une école instruit les enfants du finage. Un médecin veille sur la santé des habitants. L'église est sous le vocable de Saint Amboise.

Enquête du Préfet Année 1880

Le vignoble s'est accru de six nouveaux hectares. Il couvre maintenant 10 hectares. La valeur moyenne de la vigne s'évalue à 4 000 francs l'hectare. Monsieur le Maire précise que ce prix a diminué d'un tiers au cours de la dernière décennie, en raison d'une succession de mauvaises récoltes. Le

phylloxéra n'est toujours pas là. La production moyenne des dix dernières années a été de 20 hectolitres à l'hectare. Le vin se vend 50 francs la pièce de 228 litres. Le plant le plus cultivé est le Gamay. Il produit un vin blanc ou un vin rouge commun.

Enquête du Préfet Année 1882

Le phylloxéra n'est toujours pas là. Le plant le plus cultivé est toujours le « Gros Gamay » qui donne de bons rendements. Le « Gros Gamay » est aussi appelé « Mourot » ou « Morot ».

Enquête du Préfet Année 1887

Il y a six hectares de vignes dans la commune. Les vigneronns constatent des taches de dépérissement en grand nombre, mais, précise Monsieur le Maire, elles ne semblent pas s'étendre. « Il y a doute que cela soit le phylloxéra » ajoute-t-il encore. Il sévirait depuis trois ou quatre ans déjà. Une bonne moitié des vignes est d'ores et déjà attaquée. Aucun traitement n'est pratiqué, ni par le sulfure de carbone, ni par le sulfo-carbonate. Monsieur Chalumeau, l'instituteur de la commune, est le seul à posséder des spécimens de vignes américaines obtenues de semis. Les espèces cultivées sont : Solonis, Viala, Riparia, Gaston Basile. Ces nouveaux plants présentent une grande vigueur végétative et offrent une bonne résistance au mildiou. En outre, la reprise des boutures « ne laisse rien à désirer ».

Enquête du Préfet Année 1893

Il y avait sept hectares de vignes avant l'invasion phylloxérique. On remarque quelques taches, mais la vigne disparaît aussi de dépérissement ou de mauvaise culture. Deux hectares de vignes sont détruits et non reconstitués. Un hectare de nouvelles vignes a été planté, mais dans des terrains qui n'en portaient pas auparavant. Les vigneronns ne traitent pas au sulfure de carbone et n'emploient aucun autre moyen de défense. La valeur des vignes est en baisse. Elle passe de 4 500 francs à 3 000 francs l'hectare.

Plantations de vignes américaines dans la commune

Producteurs Directs	Othello	30 ares
Plants greffés	Sur Riparia	60 ares
	Sur plants divers	10 ares

Les Othello donnent de très bons résultats. Ceux des plants greffés sont dits « assez bons ».

Récolte	Sur vignes du pays	88 hectolitres
	Sur producteurs directs	10 hectolitres
	Sur plants greffés	2 hectolitres

Enquête du Préfet Année 1905

La surface du vignoble s'est accrue pour couvrir maintenant 12 hectares, tous plantés avec des cépages américains ou en vignes greffées. La valeur de l'hectare de vigne s'est ressaisie et atteint 4 000 francs.

Enquête du Préfet Année 1910

La superficie du vignoble a légèrement fléchi. Elle n'est plus que de 10 hectares plantés en cépages américains ou en vignes greffées. Le prix de l'hectare de vignes demeure inchangé (4 000 francs).

Enquête du Préfet Année 1913

La superficie du vignoble est remontée à 12 hectares, dont 10 hectares de vignes reconstituées en plants greffés et deux hectares en producteurs directs. La valeur de l'hectare de vigne est maintenant de 3 000 francs.



Saint-Cyr

En 1859, le village de Saint-Cyr compte

779 habitants

203 maisons

218 ménages

La superficie de la commune est de 1 311 hectares dont

788 en terres labourables

190 en prés

200 en bois

67 en terres incultes

Le froment est de bonne qualité. Les terres labourables sont généralement argileuses. La culture du trèfle est très répandue. L'église est placée sous le vocable de Saint-Cyr.

Une même réponse « Néant » figure sur les enquêtes préfectorales de 1880, 1882 et 1887, pour la bonne et simple raison que les terres de la commune ne portent aucun vignoble.

Enquête du Préfet Année 1893

Le tout nouveau vignoble de la commune de Saint-Cyr se compose de 1,35 hectare planté en vignes américaines.

Producteurs directs	Othello	1 ha
	Noah et Elvira	35 a
Aucune vigne greffée		

L'hectare de vigne est évalué à 6 000 francs. La production est de 58 hectolitres.

Enquête du Préfet Année 1894

La superficie du vignoble, constitué de producteurs directs, atteint 2 hectares.

Othello	1,50 ha
Noah	0,50 ha

La valeur de l'hectare de vigne demeure inchangée et la production est de 85 hectolitres.

Enquête du Préfet Année 1906

Le vignoble croît et occupe désormais 4 hectares. Un hectare est attaqué par le phylloxéra. Les trois autres hectares sont plantés en cépages américains ou en vignes greffées. La production est évaluée entre 40 et 45 hectolitres.

Enquête du Préfet Année 1910

Les vigneronns de Saint-Cyr soignent 5 hectares de vignes intégralement plantées en cépages américains ou en vignes greffées. Un hectare de vigne se vend 6 000 francs.

Enquête du Préfet Année 1913

La situation demeure inchangée. Le vignoble est stable et la valeur de l'hectare de vigne est identique à celle de 1910.



Sennecey-le-Grand

En 1856, Sennecey-le-Grand compte

2 504 habitants

616 maisons

788 ménages

La superficie de la commune s'étend sur 2 676 hectares, dont

1 233 en terres labourables

221 en prés

204 en vignes

215 en terres incultes

603 en bois

On cultive le mûrier à Sennecey depuis 1824.

Enquête du Préfet Année 1880

Le vignoble s'est beaucoup développé. Il s'étend maintenant sur 400 hectares. Le prix moyen est de 4 500 francs l'hectare de vigne. La présence du phylloxéra a été constatée depuis 1878. Il y a une tache sur le territoire, 50 ares sont détruits, et trois hectares attaqués. La production moyenne de ces dix dernières années a été de 25 hectolitres à l'hectare. Le prix moyen du vin atteint 60 francs

la pièce de 228 litres. Le plant le plus cultivé est le Gamay qui donne un vin rouge commun.

Enquête du Préfet Année 1881

La superficie du vignoble demeure inchangée (400 hectares). Monsieur le Maire note que l'apparition du phylloxéra est attestée depuis 1877, mais précise que les propriétaires avaient remarqué trois ou quatre ans auparavant que la vigne souffrait aux endroits envahis. Cent hectares de vignes sont attaqués, et 20 hectares complètement détruits. Monsieur Virey et Monsieur Bouchard ont traité des parcelles au sulfure de carbone. Mais aucun traitement au sulfo-carbonate n'a encore été tenté. Plusieurs propriétaires de la commune ont déjà planté un peu de vignes américaines. La maladie a provoqué une diminution d'environ un quart de l'ensemble des ventes et des transactions. Il n'existe aucun syndicat pour le traitement des vignes phylloxérées.

Enquête du Préfet Année 1887

Il ne reste que cent hectares de vignes dans la commune. Les taches ne peuvent plus être comptées, toutes les vignes sont atteintes. Peu de vignes ont été traitées au sulfure de carbone. Les résultats ne sont pas probants. Quelques ares ont été traités par le sulfo-carbonate de potasse, mais sans résultat. Le prix de l'hectare de vigne est tombé à 2 000 francs. Les ventes de vin sont très restreintes. L'élan est donné pour la plantation des vignes américaines. Les porte-greffes utilisés sont Riparia et Viala. L'Othello est le producteur direct le plus employé. Les vignes sont bien reprises et en bon état. Quelques unes seulement donneront du vin cette année. Un concours agricole vient d'avoir lieu à Sennecey. Le

rapport de Monsieur le Secrétaire Général de la Société Agricole (Union Agricole et Viticole de Chalon-sur-Saône), mentionne la situation des diverses plantations de vignes effectuées dans la commune. Monsieur le Maire renvoie à cette étude. Aux dernières questions de l'enquête concernant les nouvelles plantations, Monsieur le Maire répond : « Personne ne peut répondre, même approximativement, aux dernières questions. Il faudrait aller chez chaque propriétaire, faire une inspection, ce qui est impossible pour un maire, et pour tout autre, à moins d'avoir une mission spéciale ».

Enquête du Préfet Année 1893

Il ne reste aucune vigne ancienne « indigène » ayant résisté au phylloxéra. L'étendue des vignes détruites et non reconstituées est de 228 hectares. Celle des vignes reconstituées atteint 175 hectares. La valeur de l'hectare de vigne est de 3 500 francs.

Plantations	Producteurs directs américains	82 hectares
	Plants greffés	
	Sur Riparia	70 hectares
	Sur Viala	10 hectares
	Sur Solonis	13 hectares

Les Othello périclitent. Les résultats obtenus sur plants greffés sont satisfaisants.

Récolte	Producteurs directs américains	5 000 hectolitres
	Plants greffés	4 000 hectolitres

Enquête du Préfet Année 1906

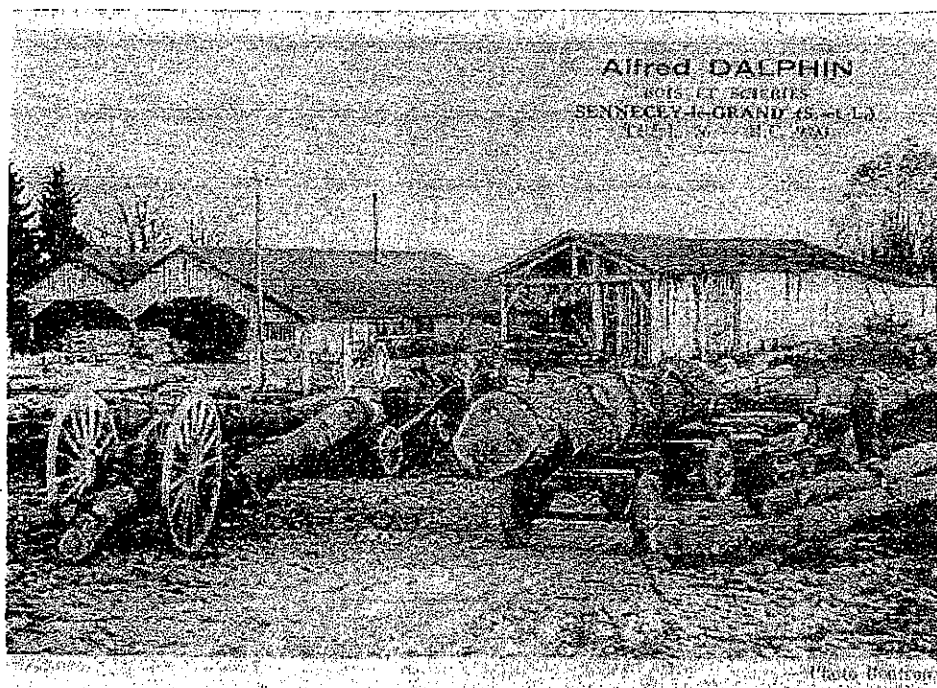
Le vignoble de la commune de Sennecey couvre 350 hectares. Il est entièrement reconstitué en cépages américains ou en vignes greffées. L'hectare de vigne se vend 2 000 francs.

Enquête du Préfet Année 1910

Le nouveau vignoble compte toujours 350 hectares de cépages américains ou de vignes greffées. La valeur de la vigne baisse légèrement (2 000 francs l'hectare).

Enquête du Préfet Année 1913

Le vignoble s'accroît de sept hectares et de 15 ares (357 hectares 15). La chute du prix de l'hectare de vigne se poursuit. Il se vend 1 080 francs).



Vers

En 1859, le village de Vers compte

285 habitants

83 maisons

84 ménages

La superficie de la commune couvre 418 hectares dont

127 en terres labourables

22 en prés

126 en vignes

112 en bois

Un moulin à un tournant utilise les eaux de la Natouze, tandis qu'un second moulin à un tournant exploite l'énergie des eaux de la Doue. L'église est sous le vocable de Saint Félix.

Enquête du Préfet Année 1880

Le vignoble de la commune de Vers s'est lui aussi agrandi. Il occupe une superficie de 150 hectares. La vigne se vend 2 600 francs l'hectare. Par suite de mauvaises récoltes, ce prix a diminué d'un quart au cours des dix dernières années. La présence du phylloxéra a été constatée dès 1878. Cinq taches sont bien

visibles. Deux hectares sont atteints, mais aucune vigne, pour l'instant, n'est entièrement détruite. La production moyenne de ces dix dernières années est de 12 hectolitres à l'hectare (l'enquête mentionne 120, mais il s'agit sans doute d'une erreur). Le prix moyen du vin oscille entre 50 et 60 francs la pièce. Le plant le plus généralement cultivé est le « plant commun du pays » qui donne un vin rouge « bon ordinaire ».

Enquête du Préfet Année 1882

La vigne couvre maintenant 136 hectares. L'invasion du phylloxéra est censée remonter à 1877. Les taches sont très nombreuses. Il est impossible d'en déterminer le nombre. Tout le vignoble est attaqué, et 25 hectares sont entièrement détruits. Aucun traitement au sulfure de carbone ou au sulfocarbonate de potasse n'est pratiqué. Les propriétaires de vignes n'ont fait procéder à aucune plantation de vignes américaines pour l'instant. L'hectare de vigne est estimé à 1300 francs. Le prix du vin a doublé. Il se vend actuellement 120 francs la pièce. Les vigneronns de Vers utilisent la pièce mâconnaise d'une capacité de 216 litres.

Enquête du Préfet Année 1887

Il n'existe plus que deux hectares de vignes sur le territoire viticole de la commune. D'aucuns supposent même que l'invasion du phylloxéra remonterait à l'année 1871. Toutes les vignes sont en partie détruites. La valeur de l'hectare de vigne est tombée à 1 000 francs et il ne s'effectue toujours pas de traitement. L'étendue des nouvelles vignes américaines est de 50 ares, plantées en Viala et en Othello. Ces vignes ont été plantées il y a deux ans seulement. Les résultats ne

peuvent encore être estimés. Monsieur Canard, domicilié à Sennecey-le-Grand, a planté, sur sa propriété de Vers, au lieu-dit « La Grande Pièce », 40 ares de vignes américaines. La plantation est située à proximité des vignes phylloxérées. Ce nouvel encépagement a été effectué en 1886, sur un sol calcaire et un sous-sol pierreux. Sur les 50 ares nouvellement plantés, on dénombre 1 800 souches d'Othello. pour chaque espèce en boutures, le taux de reprise est de 90%. Il s'élève à 95% pour les plants racinés.

Enquête du Préfet Année 1893

Le vignoble couvre 120 hectares. L'étendue des vignes détruites et non reconstituées est de 100 hectares. Vingt hectares seulement ont été replantés. Aucune vente n'ayant été effectuée, il est impossible d'évaluer l'hectare de vigne.

Plantations	Producteurs Directs	12 hectares
	Plants greffés	
	Sur Riparia	5 hectares
	Sur Viala	3 hectares
Récolte	Producteurs Directs	300 hectolitres
	Plants greffés	150 hectolitres

Enquête du Préfet Année 1905

Le vignoble s'étend sur 61 hectares. Il a été entièrement reconstitué en cépages américains ou en vignes greffées. Aucun prix n'est bien établi en ce qui concerne la valeur de l'hectare de vigne.

Enquête du Préfet Année 1910

La superficie du vignoble est de 68 hectares, plantés en cépages américains ou en vignes greffées. Aucune vigne ancienne n'a résisté. Aucun traitement n'a été pratiqué. L'hectare de vigne est évalué à 2 000 francs, « au maximum » précise Monsieur le Maire.

Enquête du Préfet Année 1913

La surface du vignoble demeure inchangée (68 hectares). Le vignoble se compose en totalité de vignes greffées. L'hectare de vigne est (curieusement) évalué à 800 francs. Sans doute le premier chiffre est-il resté ...dans la plume de Monsieur le Maire ou du Secrétaire de Mairie.



(Cliché de A. et G. DOLY)

II. V. 3. — Plochage de la Vigne

La vigne dans le canton de Sennecey le Grand

ENQUETE DU PREFET EN 1887

COMMUNES	Surface des vignes dans la commune	Phylloxéra depuis	Vignes attaquées	Vignes détruites
<i>Champagny</i>	30 ha	1877/1878	30 ha	20 ha
<i>Boyer</i>	70 ha	1878	toutes	21 ha
<i>St Ambreuil</i>	6 ha	-	la moitié	
<i>Bresse/Grosne</i>	7 ha	1876/1877	toutes	5 ha
<i>Sennecey le Gd</i>	100 ha	1878	toutes	ne peut se mesurer
<i>Jugy</i>	100 ha	1877	taches partout	120 ha
<i>Champlieu</i>	1 ha		1 ha	1 ha
<i>Etrigny</i>	180 ha	1878	toutes	60 ha
<i>Vers</i>	2 ha	1877	toutes les vignes sont en partie détruites	
<i>La Chapelle de B.</i>	2 ha	pas de phylloxéra		
<i>St Cyr</i>	Pas de vigne			
<i>Mancey</i>	37 ha	1875	toutes	120 ha
<i>Lalheue</i>	Pas de vigne			
<i>Laives</i>	7 ha	1877/1878	-	100 ha
<i>Nanton</i>	12 ha	1878	presque toutes	les 3/4
<i>Gigny</i>	Pas de vigne			
<i>Beaumont</i>	5 ha	1882	toutes	15 ha
<i>Montceau Ragny</i>	35 ha	1878	Vignoble entièrement attaqué	
TOTAUX	594			

En 1887, il devait rester dans notre canton environ 594 ha de vignes qui produisaient encore un peu de vin.

Dans presque toutes les communes, des vignes sont attaquées et d'autres détruites. La récolte est très déficitaire. La plupart des nouvelles plantations n'ont pas encore donné de raisin ou très peu.

Dans notre canton, on parle peu de mildiou; il ^{sévit} en Saône et Loire depuis 1882.

LA VIGNE DANS LE CANTON DE SENNECEY LE GRAND

Le producteur direct américain : L'OTHELLO

Planté dans 3 ou 4 villages de notre canton dès 1882, l'Othello se trouve déjà dans 10 communes en 1887. En 1893, 16 communes en culture, la récolte est abondante.

COMMUNES	Etendue en 1893	Récolte en hectolitres
<i>Champagny</i>	8 ha	80 hl
<i>Boyer</i>	35 ha	3 500 hl
<i>St Ambreuil</i>	0,30 ha	10 hl
<i>Bresse sur Grosne</i>	1 ha	68 hl
<i>Sennecey le Grand</i>	82 ha	5 000 hl
<i>Jugy</i>	25 ha	700 hl
<i>Champlieu</i>	1 ha	3 hl
<i>Etrigny</i>	50 ha	600 hl
<i>Vers</i>	12 ha	300 hl
<i>La Chapelle de Bragny</i>	1 ha	60 hl
<i>St Cyr</i>	1,35 ha	58 hl
<i>Mancey</i>	40 ha	400 hl
<i>Lalheue</i>	Pas de vigne	
<i>Laives</i>	30 ha	400 hl
<i>Nanton</i>	35 ha	540 hl
<i>Gigny</i>	Pas de vigne	
<i>Beaumont sur Grosne</i>	4 ha	30 hl
<i>Montceau Ragny</i>	4 ha	80 hl
TOTAUX	330 ha	11 829 hl

Dans les années 1888 – 1890 on commence de planter du Noah dans quelques villages; on dit son vin médiocre, certains le disent imbuvable; malgré tout, il se cultivera de plus en plus dans nos villages de plaine, car il résiste à toutes les maladies et au phylloxéra, contrairement à l'Othello qui dépérit.

LA VIGNE DANS LE CANTON DE SENNECEY LE GRAND

Le producteur direct américain planté dans le canton :

L'OTHELLO

COMMUNES QUI AVAIENT PLANTE DE L'OTHELLO en 1887	
<i>Champagny</i>	17 pieds d'Othello
<i>Boyer</i>	2 ha avec d'autres directs et des greffes
<i>St Ambreuil</i>	Pas d'Othello pour le moment
<i>Bresse sur Grosne</i>	500 pieds plantés en 1885 ou 1886
<i>Sennecey le Grand</i>	Ont planté de l'Othello
<i>Jugy</i>	Ont planté de l'Othello
<i>Champlieu</i>	200 pieds
<i>Etrigny</i>	5000 pieds, récolte cette année 1887
<i>Vers</i>	1800 pieds
<i>La Chapelle de Bragny</i>	Pas de réponse
<i>St Cyr</i>	Pas de vigne
<i>Mancey</i>	Pas de réponse en 1887 pour les plantations
<i>Lalheue</i>	Pas de vigne
<i>Laives</i>	7 hectares avec d'autres directs et des greffes
<i>Nanton</i>	Petite plantation d'Othello
<i>Gigny</i>	Pas de vigne
<i>Beaumont sur Grosne</i>	Pas de réponse au sujet des plants américains
<i>Montceau Ragny</i>	Pas de réponse sur les nouvelles plantations

Plusieurs communes qui ont planté de l'Othello ont mis aussi d'autres directs comme le Cornucopia ou le Sanasqua mais en très petite quantité. Plants qui ont vite été abandonnés.

En 1887, une dizaine de communes avaient planté de l'Othello mais elles auraient aussi commencé leur plantation de souches greffées.

La vigne dans le canton de Sennecey le Grand 1880

Production et prix du vin en moyenne sur 10 ans

De 1870 à 1880

Première enquête du Préfet

Communes	Récolte en hectolitre	Prix à la pièce
<i>Colombier</i>	12 hl	50 fr. la pièce
<i>Boyer</i>	15 hl	60 fr. la pièce
<i>St Ambreuil</i>	20 hl	50 fr. la pièce
<i>Bresse sur Grosne</i>	15 hl	50 fr. la pièce
<i>Sennecey le Grand</i>	25 hl	60 fr. la pièce
<i>Jugy</i>	16 hl	60 fr. la pièce
<i>Champlieu</i>	20 hl	50 fr. la pièce
<i>Etrigny</i>	25 hl	50 fr. la pièce
<i>Vers</i>	12 hl	
<i>La Chapelle de Bragny</i>	10 hl	45 fr. la pièce
<i>St Cyr</i>	Pas de vigne	
<i>Mancey</i>	N'est pas dans le dossier M 2471 ADSL	
<i>Lalheue</i>	Pas de vigne	
<i>Laives</i>	30 hl	60 fr. la pièce
<i>Nanton</i>	12 hl	55 fr. la pièce
<i>Gigny</i>	Pas de vigne	
<i>Beaumont</i>	20 hl	60 fr. la pièce
<i>Montceau Ragny</i>	23 hl	50 fr. la pièce

Pour le canton de Sennecey le Grand, récolte moyenne sur 10 ans : 18 à 20 hectolitres/ha

Prix moyen de la pièce sur 10 ans : 55 francs

En 1883, la plus grande partie de la commune de Colombier a été rattachée à la commune de Champagny. (Celle-ci était auparavant hameau de Colombier). Le reste de la commune a été rattaché à Bresse sur Grosne. (Voir la carte d'état major de 1880).



Canton

de

Buxy

Bissy-sur-Fley

En 1859, le village de Bissy-sur-Fley compte

323 habitants

83 maisons

83 ménages

La superficie de la commune couvre 480 hectares dont

372 en terres labourables

36 en prés

50 en vignes

3 en bois

76 en terres incultes

Les vins sont de bonne qualité. Le sol granitique donne une très bonne pierre à laves. L'église est sous le vocable de la nativité de la Sainte Vierge. Une école communale instruit les enfants de Bissy. L'ancien château Bissy de Thiard a fait place à une ferme. Pontus de Thiard y est né en 1521. Il s'adonne de bonne heure à la poésie, aux mathématiques, à la philosophie, et plus tard à la théologie.

Enquête du Préfet Année 1880

Il y a 100 hectares de vignes sur la commune dont le prix moyen s'évalue à 4 800 francs. Ce prix a augmenté de un quart par suite de la valeur des vins. La présence du phylloxéra n'a pas encore été constatée. La production moyenne d'un hectare de vigne au cours des dix dernières années a été de 52 hectolitres, et le prix moyen du vin atteint 61 francs la pièce. Le plant le plus généralement cultivé est le Gamay qui produit un bon vin rouge.

Enquête du Préfet Année 1881

Toujours cent hectares de vignes pour le vignoble de Bissy, mais le phylloxéra s'est manifesté. On suppose que l'invasion remonte à 1878. Cinq taches sont apparentes sur 6 hectares environ. Monsieur le Maire précise : « Le rayon occupé par le puceron paraît peu étendu. Les vieilles vignes, voisines des points phylloxérés, ne paraissent pas atteintes. Les taches sont dans des vignes jeunes ». Un hectare est entièrement détruit. Aucune vigne atteinte n'a été traitée au sulfure de carbone. Le prix de l'hectare de vigne a baissé de moitié. La maladie n'exerce, pour l'instant, aucune influence sur les ventes et le prix des transactions. Il n'existe pas encore de syndicat pour le traitement des vignes phylloxérées, « mais on va essayer l'organisation d'un syndicat » promet Monsieur le Maire.

Enquête du Préfet Année 1882

Il n'existe plus que trente hectares de vigne sur le territoire de la commune. Vignerons et viticulteurs se sont aperçus de la présence du phylloxéra en 1879, mais l'invasion remonte sans doute à une date antérieure, peut-être 1878. Trois hectares de vigne sont attaqués et un hectare entièrement détruit. Aucun

traitement par le sulfure de carbone. Aucune nouvelle espèce n'est cultivée pour l'instant et la culture en chaintre n'est essayée par aucun propriétaire récoltant.

Enquête du Préfet Année 1887

La surface du vignoble augmente légèrement et passe de 30 à 50 hectares. L'estimation de la date d'invasion par le phylloxéra a été revue et estimée à l'année 1875. Tout le vignoble est en partie atteint et 15 hectares sont définitivement détruits. Le traitement au sulfure du carbone est tenté sur 1 hectare. Pour l'instant, les résultats sont « inconnus ». Un hectare de vigne vaut maintenant 1 500 francs. Les ventes sont devenues plus difficiles et le prix des transactions plus élevé.

Enquête du Préfet Année 1894

Trente hectares de vignes françaises non greffées résistent encore, mais cinquante hectares sont détruits et non replantés.

Nouvelles plantations

Producteurs directs	Othello	3 ha
Plants greffés		15 ha
dont	Sur Riparia	5 ha
	Sur Solonis	3 ha

Les producteurs directs ne sont en pleine vigueur que trois ou quatre ans. Passé ce délai, ils s'épuisent et périssent dans un temps très court. Cela tient sans doute

au sol. Les plants greffés qui paraissent le mieux se comporter le sont sur Riparia.

Six hectares de vigne sont traités au sulfure de carbone et les résultats sont satisfaisants.

Récolte

Sur vignes françaises non greffées	700 hl
Sur producteurs directs	200 hl
Sur vignes greffées	200 hl

Enquête du Préfet Année 1906

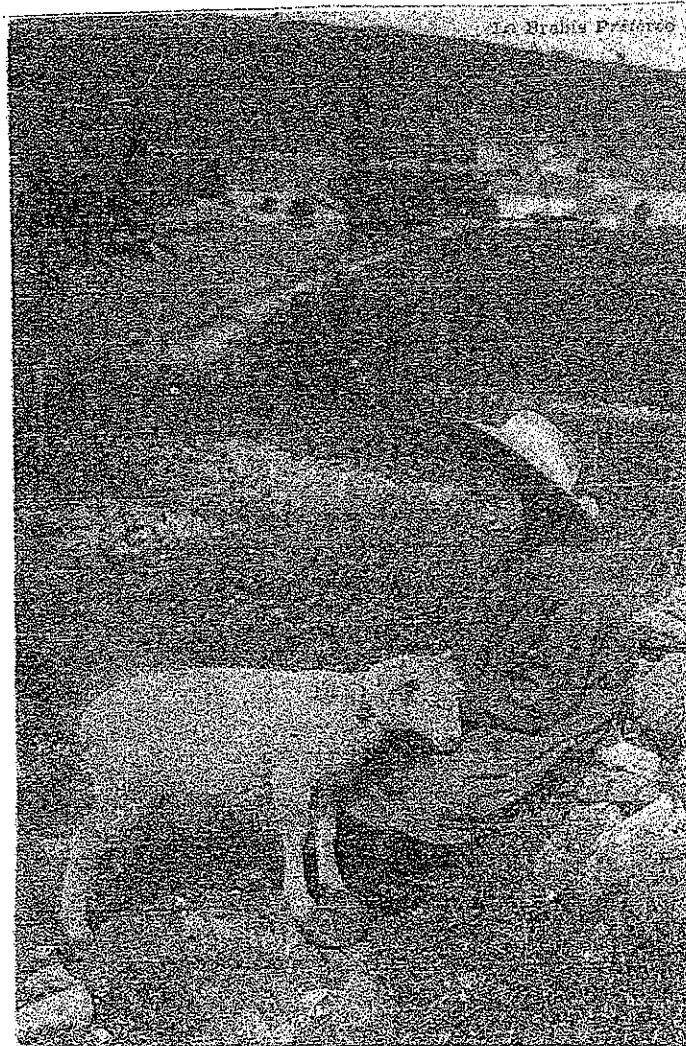
La surface totale du vignoble couvre 100 hectares. Seuls cinq hectares de vignes françaises anciennes résistent encore. Le vignoble se compose également de 95 hectares plantés en cépages américains ou en vignes greffées. La valeur de l'hectare est de 3 000 francs.

Enquête du Préfet Année 1910

L'expansion du vignoble, entièrement reconstitué en cépages américains ou en vignes greffées, s'affirme encore et atteint 120 hectares. Plus aucune ancienne vigne ne résiste, tout est détruit. Propriétaires et vigneronns ont renoncé à traiter par le sulfure de carbone. La valeur de l'hectare de vigne a diminué (2 300 francs).

Enquête du Préfet Année 1913

Le vignoble n'a cessé de grandir pour désormais couvrir 145 hectares. Il est entièrement reconstitué en vignes greffées. Il n'y a plus de producteurs directs, et la valeur de l'hectare de vigne remonte légèrement (2 500 francs).



Buxy

En 1859, le bourg de Buxy compte

1896 habitants

396 maisons

563 ménages

La superficie de la commune est de 1192 hectares dont

476 en terres labourables

148 en prés

326 en vignes

176 en bois

48 en terres incultes

Une belle plantation de mûriers de neuf hectares alimente une magnanerie locale. Les vins de Buxy sont estimés. Une carrière de pierre produit un calcaire jaunâtre. Dans d'autres carrières, on extrait du sable. Il existe aussi sur la commune trois moulins dont un à vent, deux huileries, une blanchisserie de toile, deux débits de tabac et commerce de poudre et d'accessoires de chasse. Plusieurs foires sont organisées dans l'année au cours desquelles sont vendus grain, bétail et vin. L'église est placée sous le vocable de Saint Germain.

Une école communale instruit les enfants de Buxy.

Parmi les notables, on dénombre deux notaires, deux médecins, un pharmacien.
Deux sages femmes exercent leur art à Buxy.

Enquête du Préfet Année 1880

Il existe 394 hectares de vignes dans la commune. L'hectare de vigne se vend 6000 francs. Ce prix a varié, il a augmenté au cours des dix dernières années d'environ un cinquième. La raison en est l'aisance croissante de la population. La présence du phylloxéra a été constatée en 1879. Il existe une tache sur le territoire de la commune, et la surface détruite est d'environ deux ares. Quatre ares sont seulement atteints. Pendant les dix dernières années, la production moyenne a été de 26 hectolitres à l'hectare. Le prix moyen de la pièce de vin (228 litres) est de 60 francs. Le plant le plus cultivé est le Gamay qui donne un vin rouge ordinaire ou un vin blanc fin. Un cru est renommé : le Buxy-Davenay.

Enquête du Préfet Année 1881

Le vignoble demeure inchangé en superficie. Neuf taches phylloxériques sont apparentes sur le territoire. Cent vingt ares sont attaqués, dix ares détruits. Vingt ares sont traités au sulfure de carbone. Le constat des résultats est affligeant : « néant ».

Enquête du Préfet Année 1882

La surface des vignes n'a pas changé. Le phylloxéra a été repéré dans les vignes de Buxy en 1879, mais l'invasion serait encore antérieure et remonterait aux années 1876 ou 1877. Les taches sont trop abondantes pour qu'il soit possible d'en

fixer le nombre. On en peut déterminer exactement les surfaces attaquées mais elles représentent environ le dixième du territoire viticole, soit 40 à 45 hectares. Un hectare est irrémédiablement détruit. Deux hectares et demi sont traités au sulfure de carbone, mais les résultats sont peu satisfaisants. Aucune vigne américaine n'est présente sur le terroir. La valeur de l'hectare de vigne n'a pas changé, mais les transactions sont ralenties. Un syndicat pour le traitement des vignes phylloxérées a été créé.

Enquête du Préfet Année 1887

Les taches phylloxériques sont trop nombreuses pour être indiquées. Deux cents hectares sont attaqués par l'insecte destructeur, et 125 hectares sont totalement détruits. Vingt-cinq hectares sont traités par le sulfure de carbone. Le traitement effectué sérieusement et bien suivi, en sol profond, a donné d'assez bons résultats. La valeur de l'hectare de vigne a chuté de moitié (3 000 francs) et les transactions sont nulles.

Plantation de vignes américaines	1 hectare
Porte-greffes	Riparia, Viala, York, Jacquez
Producteurs directs	Othello

Les résultats de ces plantations récentes ne peuvent encore être constatées. Quarante mille souches ont été greffées en plants français. Les espèces de vignes américaines auxquelles appartiennent les porte-greffes sont Riparia, Viala, York et Jacquez. Les variétés françaises qui servent de greffons sont : Gamay, Mourot et Pinot.

Les taux de réussite sont de 50 % pour les boutures, et de 40% pour les pieds greffés. L'état actuel de la plantation est assez bon, et la récoltes est espérée pour les années 1888, 1889.

Nouvelles plantations de vignes américaines

Propriétaires Messieurs Berthaut, Siredey, Vantet, Perret, Vittaut, Bredard (ou Bridard), Laurent, Madame Ponna

Ces plantations sont situées au centre des vignes phylloxérées. Elles ont été plantées en 1886 et 1887 sur un sol calcaire d'une profondeur de 0,50m à 0,60 m, et un sous-sol de calcaire argileux.



La "Passe" en Bourgogne au C. de la Vendange

DESSIN

Reproduction autorisée, Simons - 1904.

Enquête du Préfet Année 1894

Quatre-vingt hectares de vignes françaises anciennes, non greffées, résistent encore au phylloxéra. L'étendue des vignes détruites par le phylloxéra et non replantées est de 90 hectares. Deux cents hectares sont actuellement replantés, dont 190 en plants greffés et 10 en producteurs directs.

Trois hectares sont traités au sulfure de carbone. Les résultats sont bons mais en fumant vigoureusement. A la question concernant le comportement des producteurs directs en cas de dépérissement, Monsieur le Maire écrit que le phylloxéra détruit l'Othello qui donne des résultats peu satisfaisants.

Etendues reconstituées en vignes greffées sur :

Riparia	100 ha
Viala	5 ha
Solonis	80 ha
Hybrides Gamay-Couderc	5 ha
Aramon-Rupestris	néant

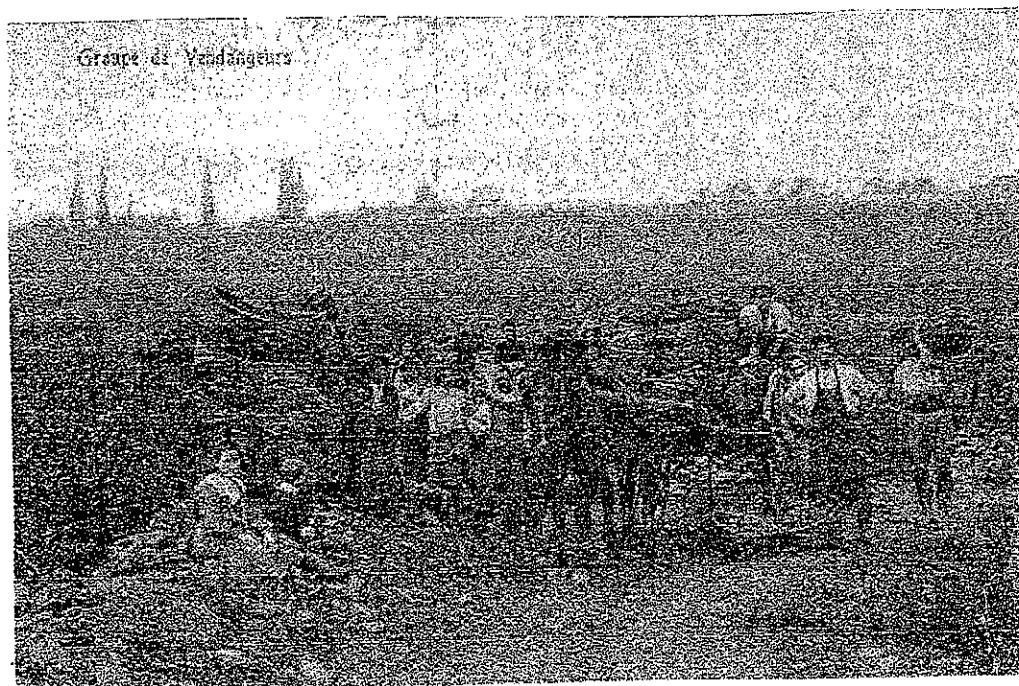
Les Riparia et Solonis paraissent bien appropriés au sol et donnent de bons résultats.

Récolte	6 000 hectolitres dont
Sur vignes françaises non greffées	500 hl
Sur producteurs directs	500 hl
Sur vignes greffées	5 000 hl

En 1906, l'étendue du vignoble de Buxy est de 340 hectares plantés en cépages américains et en vignes greffées.

Le prix de la vigne est de 7 000 francs l'hectare.

En 1910, la surface atteint 355 hectares. La valeur de la vigne semble avoir beaucoup baissé (3 000 francs).



Chenoves

En 1859, le village de Chenoves compte

512 habitants

127 maisons

127 ménages

La superficie de la commune s'étend sur 1052 hectares dont

436 en terres labourables

95 en prés

165 en vignes

166 en bois

Une carrière fournit de la très bonne pierre à bâtir et de la pierre à chaux. Aux Valottes, un four cuit la chaux et les briques. Le vignoble produit de très bons vins aux lieux-dits « Le Clos de Chenoves », « Les Groulets », « Les Grandes Vignes ». L'église est sous le vocable de Saint Blaise.

Enquête du Préfet Année 1880

Il existe 250 hectares de vignes dans la commune, évalués 5 500 francs l'hectare. Le prix des meilleures vignes a augmenté de 1/5 au cours des dix dernières années, par suite de l'amélioration des cultures et des plants qui a favorisé l'augmentation des rendements. La présence du phylloxéra a été constatée depuis

<i>Riparia</i>	1 000 souches
<i>Othello</i>	250 souches
<i>Sénasqua</i>	500 souches

Taux de reprise

<i>Boutures</i>	80 %
<i>Plants racinés</i>	90 %

Les mille souches de *Riparia* ont reçu pour greffon du *Gamay*. Le pourcentage de réussite, pour les pieds greffés, atteint 30%. La plantation a belle allure. On espère récolter le vin en 1890. Monsieur Ruaut a planté des vignes américaines sur un hectare et demi au lieu-dit « *Chauvotte* » en 1887. Le sol est siliceux sur trente centimètres de profondeur.

Enquête du Préfet Année 1894

Les ravages du *phylloxéra* ont été considérables. Seuls 30 hectares de vignes françaises non greffées résistent encore. La superficie détruite et non replantée est évaluée à 85 hectares.

Vignes américaines

<i>Plants greffés</i>	68 hectares
<i>Riparia</i>	39 hectares
<i>Viala</i>	8 hectares
<i>Solonis</i>	21 hectares
<i>Producteurs directs (Othello)</i>	2 hectares

Culles-les-Roches

En 1859, le village compte

363 habitants

103 maisons

103 ménages

La superficie de la commune s'étend sur 889 hectares dont

369 en terres labourables

51 en prés

70 en vignes

253 en bois

Une carrière fournit une excellente pierre de taille et de la pierre à chaux. Un moulin à blé tourne sur . Le vignoble produit un vin de bonne qualité. Le plant le plus cultivé est le Gamay qui donne un bon vin rouge ordinaire.

Enquête du Préfet Année 1880

Le vignoble de Culles couvre 250 hectares dont le prix moyen est 4 500 francs. Ce prix n'a pas varié depuis dix années. La présence du phylloxéra n'a pas encore été constatée. La production moyenne est de 25 hectolitres à l'hectare. Le

prix de vente du vin est de 60 francs la pièce. Il existe un cru réputé nommé « La Roche de Culles ».

Enquête du Préfet Année 1882

La surface demeure inchangée. Le phylloxéra a été repéré en 1880, et on suppose que l'invasion remonte à 1878. Dix taches sont apparentes et trente hectares sont attaqués. Trois hectares sont entièrement détruits. La valeur actuelle de la vigne est de 3 000 francs l'hectare.

Enquête du Préfet Année 1887

Le vignoble occupe cent hectares. Le phylloxéra a fait son apparition depuis 1880, mais on suppose que l'invasion remonte à 1878. Le territoire est complètement envahi et toutes les vignes sont attaquées. La destruction totale représente 150 hectares. Quelques essais de traitement par le sulfure de carbone ont été faits sur une étendue inférieure à un hectare, sans donner de résultats réellement apparents. La valeur de l'hectare de vigne se maintient (3 000 francs). Deux hectares ont été plantés en vignes américaines, producteurs directs et porte-greffes. Ils offrent une belle végétation, mais pas de fruit car tout a été détruit par la grêle du 30 mai.

Nouvelles plantations

Sur Riparia	400 souches
Sur Solonis	300 souches
Sur York	150 souches
Sur Viala	100 souches

<i>Taux de réussite</i>	<i>Boutures</i>	<i>Plants racinés</i>
<i>Sur Riparia</i>	90 %	95 %
<i>Sur Solonis</i>	50 %	90 %
<i>Sur York</i>	80 %	95 %
<i>Sur Viala</i>	95 %	98 %

Réussites pour 100 pieds greffés

<i>Sur Riparia</i>	50 %
<i>Sur Solonis</i>	30 %
<i>Sur Viala</i>	60 %

Souches greffées en plants français sur vignes américaines

<i>Moreau (Gamay coloré)</i>	<i>sur Riparia</i>	6 000 souches
<i>Gamay</i>	<i>sur Solonis</i>	5 000 souches
<i>Alicant Bouchet</i>	<i>sur Riparia</i>	1 500 souches
<i>Petit Bouchet</i>	<i>sur Riparia</i>	1 000 souches

Les vigneronns espèrent la prochaine récolte de vin pour 1888.

Monsieur Christophe Dunoyer a planté 1, 50 hectare de vignes américaines aux lieux-dits « La Roche de Cullès » et « L'Épinglier ». Cette plantation a été effectuée en plein territoire phylloxéré. La première reconstitution date de

1883 sur un terrain argilo-calcaire au sous-sol argileux. La seconde a été réalisée en 1887 sur un terrain calcaire-marneux sur sous-sol marneux.

Enquête du Préfet Année 1894

Le vignoble ne comporte plus que 35 hectares de vignes françaises non greffées qui résistent encore. L'étendue des vignes détruites et non replantées est évaluée à 197 hectares. Seize hectares ont été replantés en plants greffés et deux hectares en producteurs directs Othello. Tous les producteurs directs sont phylloxérés. La valeur moyenne des vignes à l'hectare progresse (4 000 francs).

Vignes greffées

Sur Riparia	10 hectares	toutes compositions de terrains
Sur Viala	0,5 hectare	sur terrain granitique
Sur York	0,5 hectare	sur terrain siliceux
Sur Solonis	0,4 hectare	sur terrain à sous-sol marneux

Nouvelles plantations

Hybrides	Gamay-Couderc	0,50 hectare
	Aramon-Rupestris	0,50 hectare

Récolte

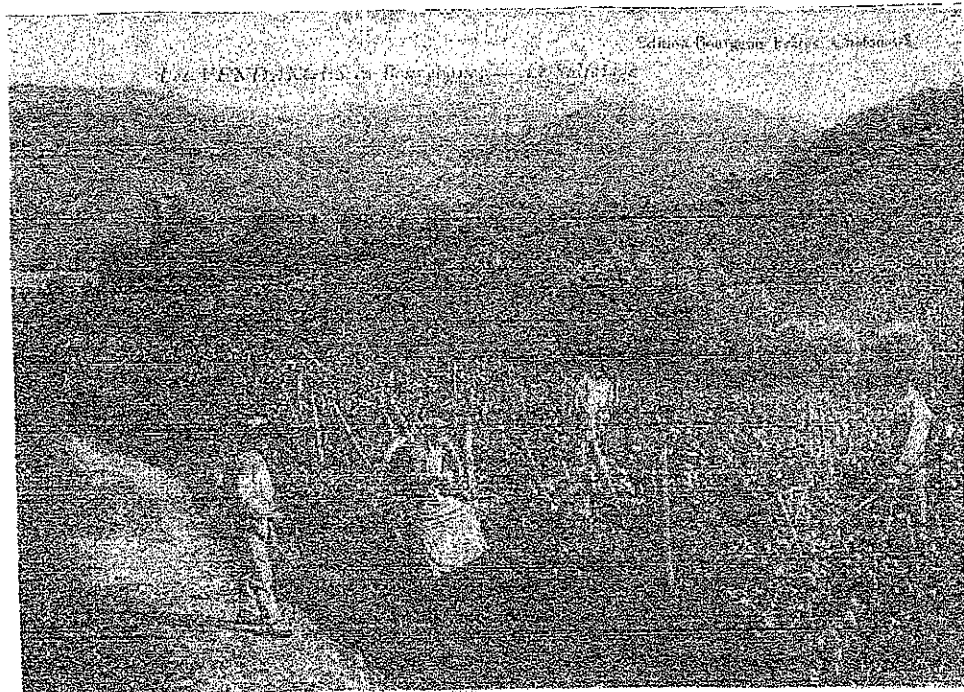
Sur vignes françaises non greffées	200 hectolitres
Sur producteurs directs	30 hectolitres
Sur vignes greffées	150 hectolitres

Enquête du Préfet Année 1906

La surface du vignoble s'est accrue. Elle atteint 135 hectares, dont 133 en cépages américains ou en vignes greffées. Seul résiste encore 1,50 hectare de vignes françaises non greffées. Aucun traitement par le sulfure de carbone. La valeur de la vigne augmente (4 500 francs l'hectare).

Enquête du Préfet Année 1913

Le vignoble poursuit son expansion. Il couvre 192 hectares, dont 191 en vignes greffées et 1 hectare sur producteurs directs. La valeur de l'hectare de vigne amorce une baisse sensible (3 800 francs).



Fley

En 1859, le village de Fley compte

521 habitants

137 maisons

137 ménages

La superficie de la commune couvre 852 hectares dont

504 en terres labourables

66 en prés

74 en vignes

64 en bois

Le climat de Rimont (hameau de Fley) produit de bons vins, surtout en blanc, dans la côte des Sermettes et des Gariaudes. L'activité du village se centre autour de deux moulins et d'une carrière de gypse présentant des bans d'importance. Une école communale accueille les enfants. L'église est sous le vocable de Saint Euvert qui fut évêque d'Orléans. Le village de Fley est construit à la naissance du Mont Bouzu, dans une position agréable. Il possède un hameau, Rimont, et des écarts nommés « Aux Bordes », « les Boulouses », « Buissonnière », « Le Moulin de la Teppe », « Le Moulin de la Tour », et « Plâtrière ».

Enquête du Préfet Année 1880

Les vignes sont cultivées sur 120 hectares du territoire de la commune. Le prix moyen de l'hectare est de 3 600 francs. Ce prix demeure inchangé depuis dix années. La présence du phylloxéra n'a pas été constatée. Aucune tache n'a encore été remarquée. La production moyenne au cours des dix dernières années a été de 24 hectolitres à l'hectare. Le prix moyen de la pièce de vin (228 litres) est de 55 francs. Le plant le plus généralement cultivé est le Gamay qui donne un vin commun. Les crus renommés sont situés aux lieux-dits « Montbouzu », « Les Sermettes » et les « Gariaudes ».

Enquête du Préfet Année 1882

Toujours 120 hectares de vigne sur le territoire de Fley. On s'est aperçu de l'apparition du phylloxéra en 1880, mais on suppose que l'invasion remonte à 1879. Dix taches sont nettement apparentes, 25 ares sont attaqués et 4 ares sont entièrement détruits. Le traitement au sulfure de carbone n'est pratiqué sur aucune vigne de la commune et les méthodes culturales demeurent traditionnelles (pas de culture en chaintre). La valeur de l'hectare de vigne est de 2 400 francs. Prix des ventes et transactions ont diminué d'un tiers depuis l'invasion phylloxérique.

Enquête du Préfet Année 1887

La superficie des vignes est de 95 hectares. L'apparition du phylloxéra a été attestée en 1880, mais on suppose que l'invasion remonte à 1879. La totalité des vignes est atteinte. Cinquante hectares de vigne sont entièrement détruits. Propriétaires et vigneron ne pratiquent aucun traitement au sulfure de carbone.

La valeur de l'hectare de vigne a beaucoup baissé (2 000 francs l'hectare). Monsieur le Maire affirme que la maladie n'a exercé aucune influence néfaste sur les ventes et le prix des transactions. Quinze ares ont été plantés en vignes américaines. Ils se composent de trois espèces de porte-greffes, et deux espèces de producteurs directs. Les résultats ne sont pas encore connus. Le nombre de reprises pour cent plants en bouture est de 12. Pour les plants racines, les résultats atteignent 80%. Le propriétaire de la plus importante des plantations en vignes américaines est Monsieur Bourgeon Raymond. Ces nouvelles vignes, plantées en 1886 et 1887, se situent au lieu-dit « Le Chaumet », à une distance de six mètres de la tache phylloxérique la plus voisine, et sur un terrain fort et profond.

Enquête du Préfet Année 1894

L'étendue des vignes françaises non greffées résistant encore au phylloxéra est de 35 hectares. La destruction totale, sans replantation, atteint 122 hectares.

Nouvelles vignes

Plants greffés	55 hectares
Producteurs directs	15 hectares

Monsieur le Maire ajoute un nota bene qui précise qu'on a planté en vignes des terrains qui ne l'étaient pas avant l'invasion phylloxérique. Il n'a été fait aucun traitement au sulfure de carbone.

Nouvelles plantations

Producteurs directs	Othello	14,5 hectares
	Noah	0,5 hectare

L'Othello résiste assez bien et donne des résultats passables. Le goût foxé est moins prononcé que dans les premières années.

Vignes greffées	Riparia	42 hectares
	Viala	5 hectares
	Solonis	6 hectares
	Rupestris	2 hectares

Le Riparia est celui qui a donné jusqu'à présent les meilleurs résultats. Le Solonis réussit bien dans quelques endroits.

Récolte

Sur vignes françaises non greffées	1 000 hectolitres
Sur producteurs directs	700 hectolitres
Sur vignes greffées	800 hectolitres

La valeur actuelle moyenne de l'hectare de vigne est de 3 500 francs.

Enquête du préfet Année 1906

La surface totale du vignoble couvre 117 hectares. Aucune vigne ancienne n'a résisté. Le nouveau vignoble se compose uniquement de cépages américains. La valeur de l'hectare de vigne faiblit (2 500 francs).

Enquête du Préfet Année 1913

Le vignoble de Fley s'étend sur 129 hectares dont 119 en vignes greffées et 10 hectares en producteurs directs. La valeur de l'hectare de vigne continue sa chute (1 500 francs).

Messey-sur-Grosne

En 1859, le village de Messey-sur-Grosne compte

1 226 habitants

298 maisons

310 ménages

La superficie de la commune couvre 1 494 hectares dont

882 en terres labourables

432 en prés

253 en bois

Trois moulins tournent sur la Goutteuse et un sur la Grosne, « de moitié avec La Chapelle ». Deux fabriques de poterie commune oeuvrent au village, de même qu'une huilerie. On y trouve aussi un débit de tabac et accessoires de chasse. Une école communale instruit les enfants que met au monde la sage-femme du village. L'église est sous le vocable de Saint-Georges.

Enquête du Préfet Année 1880

Le vignoble de la commune occupe 3 hectares évalués à 2 400 francs l'hectare, prix qui n'a pas varié depuis dix années. La présence du phylloxéra n'a pas été constatée dans le vignoble de Messey. La production moyenne des vignes est de

20 hectolitres à l'hectare. La pièce de vin se vend 50 francs (228 litres). Le plant le plus généralement cultivé est un Gamay rouge qui donne un vin médiocre.

Enquête du Préfet Année 1882

Un seul hectare de vigne demeure, mais Monsieur le Maire note que le phylloxéra n'a pas encore envahi le vignoble. Toutes les autres questions de l'enquête reçoivent pour unique réponse « Néant ».

Enquête du Préfet Année 1887

À la question demandant combien il reste d'hectares de vigne dans la commune, Monsieur le Maire répond : « Aucun », seule et unique précision notée sur toute l'enquête.

Enquête du Préfet Année 1910

Sur les deux hectares et demi du nouveau vignoble de Messey, un hectare est traité par le sulfure de carbone

Nouvelles plantations

Cépages américains	1,5 ha
Vignes greffées	1 ha

Avant l'invasion du phylloxéra, la valeur de l'hectare de vigne était de 3 000 francs. Elle est maintenant de 2 500 francs.

Enquête du préfet Année 1911

La surface du vignoble demeure inchangée. Il en est de même pour la valeur de l'hectare de vigne. Les producteurs directs Othello et Noah occupent 1,50 hectare. L'hectare restant est planté en vignes greffées.

Enquête du Préfet Année 1913

On assiste à une légère expansion du vignoble qui s'étend sur trois hectares. Il est entièrement constitué de cépages américains, producteurs directs ou vignes greffées. La valeur de l'hectare de vigne demeure inchangée (2 500 francs).



Riparia et Solonis semblent bien se comporter.

Récolte

<i>Vignes françaises non greffées</i>	<i>700 hectolitres</i>
<i>Sur producteurs directs</i>	<i>136 hectolitres</i>
<i>Sur vignes greffées</i>	<i>1 900 hectolitres</i>

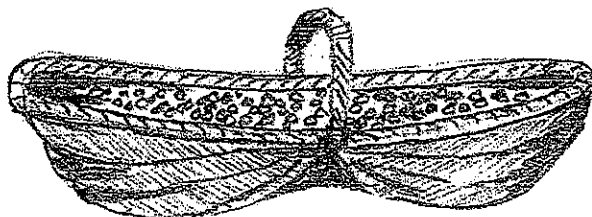
La valeur de l'hectare de vigne augmente (5 000 francs).

Enquête du Préfet Année 1905

Le vignoble de Chenoves couvre 175 hectares. Aucune vigne ancienne n'a résisté. Aucune n'a reçu de traitement. Le nouveau vignoble est entièrement reconstitué en cépages américains et vignes greffées. La tendance est à la baisse en ce qui concerne la valeur de l'hectare de vigne (2 500 francs).

Enquête du Préfet Année 1913

Le vignoble s'est accru de façon importante et s'étend sur 271 hectares. La valeur de l'hectare de vigne continue de baisser (1 500 francs).



Montagny-lès-Buxy

En 1859, la commune de Montagny-lès-Buxy compte :

401 habitants

105 ménages

105 maisons.

La superficie est de 527 hectares dont

253 en terres labourables

20 en prés

148 en vignes

1 en bois

Un moulin à deux tournants offre ses services, et une carrière réputée fournit une pierre coquillée de couleur noire. Une école communale instruit les enfants du village. L'église est placée sous le vocable de Saint Vincent. À Davenay, on a découvert, en 1828, les fondations d'un édifice de construction romaine, une douzaine de pièces de monnaie, en argent et en bronze à l'effigie de Gordien Pie, et divers autres objets mentionnés dans l'annuaire de 1839.

Enquête du Préfet Année 1880

Il existe 220 hectares de vigne dans la commune. Le prix moyen est de 7 000 francs l'hectare. Ce prix a augmenté d'un cinquième à cause du rendement de la vigne, par suite de l'excellent choix des plants et de l'augmentation de l'aisance des vigneronns devenus propriétaires. Ainsi Monsieur le maire décrit-il le monde viticole de sa commune. La présence du phylloxéra a été constatée dans le vignoble depuis 1879. Il existe deux taches sur le territoire, mais il n'y a pas encore de destruction complète. Deux ares seulement sont atteints. La production moyenne de ces dix dernières années a été de 26 hectolitres à l'hectare, et le prix moyen de la pièce de vin est de 60 francs. Les plants les plus cultivés sont le Chardonnay, appelé Pinot Blanc dans la région de Montagny, pour le vin blanc, et le Gamay pour le rouge. « Le blanc est d'excellente qualité et le rouge est bon » commente finement Monsieur le Maire. Les meilleurs crus, par ordre de qualité, sont ceux du Mont , des Burnins, de la Saule, et des Coïres (ou Caïres).

Enquête du Préfet Année 1882

Il y a environ 200 hectares de vigne sur le territoire de la commune. L'invasion du phylloxéra a été attestée en 1879, mais on suppose qu'elle remonte à 1876. Il existe une dizaine de taches apparentes, et environ trente ares sont attaqués par le phylloxéra. Il n'y a pas encore de vignes totalement détruites. Trente ares ont été traités par le sulfure de carbone, et les résultats obtenus sont satisfaisants. Un semis a été réalisé, à titre d'essai. Avant l'invasion du phylloxéra, la valeur des vignes de première classe variait de 10 000 à 14 000 francs l'hectare. On n'a pas encore constaté de diminution, ni aucune influence

de la maladie sur les ventes et le prix des transactions. Un syndicat pour le traitement des vignes phylloxérées a été créé en 1879.

Enquête du Préfet Année 1894

Cent dix hectares de vignes françaises non greffées résistent encore au phylloxéra.
La superficie des vignes détruites s'élève à 80 hectares, qui n'ont pas été replantés. Trente hectares sont plantés en plants greffés. Aucune vigne n'est reconstituée en producteurs directs américains. Actuellement, la valeur moyenne d'un hectare de vigne est de 6 000 francs.

Vignes greffées	Sur Ripiria	15 hectares
	Sur Solonis	15 hectares
Récolte	Sur vignes françaises non greffées	1 700 hectolitres
	Sur vignes greffées	900 hectolitres

Enquête du Préfet Année 1906

Le vignoble occupe 245 hectares, tous plantés en cépages américains ou en vignes greffées. Le prix de l'hectares est de 5 500 francs.

La Enquête du Préfet Année 1913

La surface totale du vignoble n'est plus que de 200 hectares. La composition est identique, plants greffés et producteurs directs. Les viticulteurs ne pratiquent aucun traitement au sulfure de carbone. La valeur moyenne des vignes à l'hectare est de 5 000 francs.

Saint-Boil

En 1859, le village de Saint-Boil compte

901 habitants

144 maisons

231 ménages

La superficie de la commune est de 1164 hectares dont

530 en terres labourables

180 en prés

116 en vignes

139 en bois

19 en terres incultes

Une source abondante située à Colonge, au pied d'un rocher, donne naissance à la Goutteuse et alimente les fontaines de Saint-Boil. Les eaux vives, intarissables, de la Goutteuse font tourner trois moulins. Des carrières sont exploitées sur le territoire de la commune. Les vignes fournissent des vins estimés. Les meilleurs se récoltent à Etiveau, au lieu-dit « Les Caches ». L'église est placée sous le vocable de Saint Baudel. Garçons et filles fréquentent leur école respective. Saint-Boil offre les services d'un notaire, d'une sage-femme et d'un herboriste. Les hameaux de la commune sont : « Chaumoï », « Colonge », « Etiveau », « Le Mousseau », « La Plotte ».

Enquête du Préfet Année 1880

Le vignoble de la commune compte 130 hectares de vignes. Le prix moyen de l'hectare est de 5 280 francs. Il n'a pas varié depuis dix ans. La présence du phylloxéra a été constatée en 1879. Il n'y a qu'une tache sur le territoire et deux ares sont atteints. La production des dix dernières années est de 24 hectolitres à l'hectare, et le prix moyen du vin est de 59 francs la pièce. Le plant le plus cultivé est le Gamay qui donne un bon vin rouge ordinaire.

Enquête du Préfet Année 1881

La situation du vignoble demeure inchangée en superficie mais toutes les vignes sont atteintes par le phylloxéra, et 428 ares sont détruits. Aucun traitement au sulfure de carbone n'a été pratiqué. La valeur des vignes est de 3 000 francs l'hectare. Le prix du vin a beaucoup augmenté et atteint 100 francs la pièce de 228 litres. La « résistance » s'organise à Saint-Boil. Il existe un syndicat pour le traitement des vignes phylloxérées.

Enquête de 1882

La surface plantée en vignes s'est accrue. Elle atteint 150 hectares. L'invasion phylloxérique remonterait à l'année 1874. On remarque des taches apparentes presque partout et les 150 hectares sont attaqués. Vingt-cinq hectares sont détruits par le phylloxéra. Soixante-cinq ares sont traités par le sulfure de carbone, avec des résultats nuls. Les propriétaires n'ont procédé à aucune plantation de vignes américaines. Le prix de l'hectare de vigne a diminué de moitié.

Enquête du Préfet Année 1886

Toutes les vignes qui existent dans la commune ont une végétation rabougrie. Elles sont toutes atteintes par le phylloxéra. Il n'a été fait aucun traitement par le sulfure de carbone pendant l'année. L'essai de culture en chaînes est pratiqué, mais sur des jeunes vignes qui n'ont que deux ans.

Enquête du Préfet Année 1894

Trois hectares de vignes résistent encore au phylloxéra. Soixante hectares, détruits par le phylloxéra, ne sont pas replantés. Le prix moyen de l'hectare est de 4 000 francs. Aucun vigneron ne traite au sulfure de carbone.

Reconstitution

	Plants greffés	55 hectares
	Producteurs directs	25 hectares
Producteurs directs	Othello	24 hectares
	Noah	1 hectare

Ces deux cépages dépérissent en peu de temps, dévorés par le phylloxéra.

Plants greffés	Riparia	30 hectares
	Viala	1 hectare
	Solonis	20 hectares
	Rupestrus	4 hectares

Aucun hybride, ni Gamay-Couderc, ni Aramon-Rupestrus.

Les Riparia sont les plus résistants. Les Viala se comportent bien aussi dans certains terrains argileux.

Récolte	Sur vignes françaises non greffées	150 hectolitres
	Sur producteurs directs	3 000 hectolitres
	Sur vignes greffées	3 000 hectolitres

Enquête du Préfet Année 1905

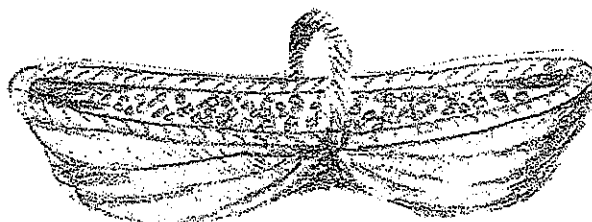
Le vignoble est entièrement replanté en cépages américains ou en vignes greffées. Sa surface est de 160 hectares. La valeur de la vigne est de 2 500 francs l'hectare.

Enquête du Préfet Année 1910

Le vignoble demeure inchangé (160 hectares). Le prix de l'hectare de vigne n'est plus que de 2 000 francs.

Enquête du Préfet Année 1913

La surface du vignoble s'est amoindrie (140 hectares). Les vignes greffées occupent 137 hectares, tandis que les producteurs directs sont présents sur 3 hectares seulement. Le prix de l'hectare de vigne est toujours en baisse (1 800 francs).



Saint-Germain des Bois

Saint-Germain-lès-Buxy

En 1859, le village compte

421 habitants

97 maisons

104 ménages

La superficie de la commune est de 1342 hectares dont

205 en terres labourables

50 en prés

1017 en bois

Un moulin tourne sur les eaux de la Corne. Une école communale accueille les enfants du village. L'église est sous le vocable de Saint-Germain. Le château a été érigé au 15^{ème} siècle.

Enquête préfectorale Année 1880

Toutes les questions reçoivent pour réponse « néant ».

Enquête préfectorale Année 1894

Le village s'appelle désormais « Saint-Germain-lès-Buxy ». Un vignoble a été planté. Monsieur le Maire précise qu'un hectare vingt-quatre de vignes françaises non greffées résiste encore au phylloxéra. Une nouvelle plantation en Othello couvre 90 ares. Monsieur le Maire commente à ce sujet « Jusqu'à présent, l'Othello s'est bien maintenu ». La valeur de l'hectare de vigne est passée de 4 000 à 3 000 francs.

Récolte

Vignes françaises non greffées	40 hectolitres
Producteurs directs	37 hectolitres

Enquête préfectorale Année 1905

La surface totale du vignoble est de 2,78 hectares, dont 2,52 hectares plantés en cépages américains ou en vignes greffées. La valeur de l'hectare de vigne atteint 4 800 francs.

Enquête préfectorale Année 1913

La surface du vignoble a beaucoup diminué. Elle ne couvre plus qu'un hectare dont 25 ares reconstitués en vignes greffées et 75 ares en producteurs directs. L'hectare de vigne ne vaut plus que 1 500 francs.

Saint-Vallerin

En 1859, le village de Saint-Vallerin compte

457 habitants

113 maisons

120 ménages

La superficie de la commune est de 675 hectares dont

286 en terres labourables

45 en prés

230 en vignes

20 en bois

Une école communale accueille les enfants de Saint-Vallerin. Les vins du terroir viticole sont estimés. Des carrières de pierre à bâtir exploitent le sous-sol de la commune. L'église est sous le vocable de Saint Valérien.

Enquête du Préfet. Année 1880

Le vignoble de Saint-Vallerin est en expansion. Il couvre 320 hectares évalués à 6 000 francs l'hectare. « Ce prix a augmenté de 1/5 depuis dix ans, tant par suite de l'amélioration de la culture et des plants que par suite du bien-être

toujours croissant des habitants ». Ainsi Monsieur le Maire analyse-t-il l'accroissement des vignes, tout en précisant que la présence du phylloxéra a été constatée dès 1879. Une tache apparaît nettement. Elle a été traitée dès les premiers symptômes de la maladie. Un are est atteint. La production moyenne des dix dernières années a été de 24 hectolitres à l'hectare et le prix moyen de la pièce de vin a atteint 60 francs. Le plant le plus cultivé est le Gamay qui donne un vin rouge bon ordinaire. (La question de l'enquête mentionne trois degrés d'appréciation de qualité : commun, bon ordinaire et fin).

Enquête du Préfet Année 1881

La surface du vignoble n'a pas varié (320 hectares). A la question concernant la date d'origine de l'invasion phylloxérique, Monsieur le Maire répond : « On ne saurait le préciser ». La tache traitée dès 1879 n'est plus apparente, mais une nouvelle tache est visible. Elle concerne 10 ouvrées, c'est-à-dire 42 ares qui ont été traités par le propriétaire, mais les résultats sont tout à fait incertains. La valeur de l'hectare de vigne n'a pas encore diminué. Monsieur le Maire précise qu'il ne s'est fait ni vente, ni transaction dans la commune depuis que la présence du phylloxéra a été reconnue. Aucun syndicat n'a été créé pour le traitement des vignes phylloxérées. Monsieur le Maire écrit en conclusion : « Les propriétaires et les vigneronns en général ne croient pas à une destruction possible de leurs vignes ».

Enquête du Préfet Année 1882

La superficie du vignoble demeure identique. On s'est aperçu de la présence du phylloxéra en 1878, mais on suppose que l'invasion remonte à 1875. Le nombre

des taches s'est accru. Il y en a quatre, ce qui représente environ 5 hectares. Le phylloxéra a-t-il détruit des vignes ? « Point encore aujourd'hui » répond Monsieur le Maire. Quelques propriétaires ont essayé le traitement au sulfure de carbone et y ont renoncé. Aucune plantation de vignes américaines n'a été entreprise. La valeur de la vigne a baissé d'un tiers. À la question posée sur l'influence de la maladie relativement aux ventes et au prix des transactions, Monsieur le Maire écrit : « Jusqu'à présent, la hausse des vins n'est produite que par le manque de récolte ».

Enquête du Préfet Année 1887

Le vignoble de Saint-Vallerin demeure identique. Les taches phylloxériques sont « incalculables ». Sur la totalité du vignoble, 150 hectares sont attaqués, et 100 hectares irrémédiablement détruits. Le traitement au sulfure de carbone a été appliqué sur 100 hectares, mais le retard induit dans la progression de la maladie devient maintenant insignifiant. La valeur de l'hectare de vigne est en forte baisse (3 500 francs). Les ventes sont à peu près nulles. Un syndicat pour le traitement des vignes américaines a été formé. Dans la commune, les plantations de vignes américaines sont trop restreintes pour en faire une dénomination.

Enquête du Préfet Année 1894

Seuls huit hectares de vignes françaises non greffées résistent encore. La destruction concerne 85 hectares non replantés.

Nouvelles plantations

Plants greffés	223 hectares
----------------	--------------